

XIV

de vous un cours de sténographie anglaise et française par correspondance et que sous votre direction j'ai appris la sténographie à mon entière satisfaction.

Madame M. L. Roy,
Ministère des Travaux publics, Ottawa.

J'ai reçu aujourd'hui même votre très précieuse ouvrage "Quinze cents abréviations sténographiques."

Lorsque vous m'avez enseigné la sténographie, en 1895, vous veniez de publier vos "Huit cents abréviations"; grâce à elles et aux savantes leçons que vous m'avez données, j'ai pu écrire deux cent dix-huit mots (218) en une minute.

Je me demande maintenant si on ne pourrait pas écrire trois cents (300) mots à la minute en employant toutes vos abréviations et en mettant en pratique les règles, aussi avantageuses que simples, contenues dans votre ouvrage.

En publiant ce traité, que tous ceux qui désirent atteindre le degré de perfection devraient posséder, vous venez de donner une nouvelle preuve de votre haute compétence comme professeur et théoricien en matière sténographique.

Vous avez tellement bien réussi à aplanir toutes les difficultés qui pouvaient exister dans notre chère sténographie que son étude est maintenant un passe-temps plutôt qu'une tâche.

J. A. Beaudry, sténographe,
Gérant de la C^{ie} chimique franco-américaine,
Montréal.